

# Formulaire de demande de licence pour la commercialisation de produits et composants du tabagisme

## Quel est l'objet de la démarche ?

Procédure de demande de licence ouvrant droit à la commercialisation de produits et composants du tabagisme (tabac et vapotage).

Ce formulaire permet la création d'un dossier dématérialisé de demande de licence et la transmission des pièces justificatives conformes à la réglementation en vigueur.

Tout opérateur économique peut formuler la demande d'une ou plusieurs licences (importation, fabrication, vente au détail, vente en gros) via le formulaire.

Chaque licence doit faire l'objet d'une nouvelle demande spécifique.

Le formulaire de demande est soumis à une vérification de conformité par le service compétent qui informera l'opérateur du dépôt et de la validité du dossier.

L'octroi de la licence sera notifié à l'opérateur par le service compétent.

La validation de dépôt du dossier et la notification de conformité de celui-ci ne valent pas confirmation d'octroi de licence.

### ----- Protection des données personnelles - Informations -----

La Direction de la santé traite les données recueillies afin d'identifier les opérateurs intervenant dans la chaîne de commercialisation des produits et composants du tabagisme, de connaître la nature des activités exercées ainsi que leur localisation, et de vérifier la conformité géographique des implantations au regard des zones protégées prévues par la loi du pays n° 2025-42 du 30 décembre 2025 relative à la lutte contre le tabagisme.

Les données sont conservées par la Direction de la santé pendant une durée de 5 ans à compter de :

- la date de réception du dossier lorsque la licence n'est pas accordée ;
- la fin de l'exploitation de la licence lorsque celle-ci est accordée.

Les données sont accessibles ou communiquées à nos prestataires techniques (hébergement, maintenance, outils informatiques) et aux destinataires suivants : la direction du système d'information et les services chargés du contrôle du respect des dispositions de la loi du pays n°2025-42 relative à la lutte contre et le tabagisme et des arrêtés pris pour son application.

Vous disposez de droits sur vos données (accès, rectification, limitation et, sous certaines conditions, opposition et effacement).

Vous pouvez exercer vos droits ou poser une question sur l'utilisation de vos données par courrier postal : Déléguée à la Protection des Données à Direction du système d'information, BP 4574, 98713 PAPEETE.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

## A qui s'adresse la démarche ?

Tout opérateur économique souhaitant faire commerce de produits et composants du tabagisme en Polynésie française doit constituer et soumettre un dossier de demande de licence(s), pour :

- L'importation et la vente en gros ;
- La fabrication, spécifique au tabac et/ou spécifique au vapotage ;
- La vente au détail.

L'**annexe 3** du présent dossier référence l'ensemble des pièces justificatives à joindre à la demande  
Les champs suivis d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.



# 1. Identité du demandeur

Civilité\*

Madame

Monsieur

Nom\*

Nom d'usage\*

Prénom\*

Numéro de téléphone\*

Adresse électronique\*

Boite postale\*

Commune de la boite postale\*

## 2. Informations générales du fonds de commerce

Dénomination sociale\*

Numéro TAHITI\*

### 2.1. Identité du propriétaire du fond de commerce

Le demandeur est-il également le propriétaire du fonds de commerce ?\*

Oui (*indiquez votre qualité à la question suivante*)

Non (*allez directement à la partie "2.2. Identité de l'exploitant du fonds de commerce"*)

Si le propriétaire du fonds de commerce **n'est pas le demandeur ou s'il y a plusieurs propriétaires**, renseignez l'identité de chaque propriétaire du fonds de commerce à l'aide de l'**annexe 1**.

Un exemplaire de l'**annexe 1** par propriétaire du fonds de commerce.

**Uniquement si le demandeur est également propriétaire du fond de commerce, indiquez votre qualité**

Cochez la(les) mention(s) applicable(s), plusieurs valeurs possibles

Propriétaire exploitant à titre individuel

Locataire gérant

Gérant mandataire

Représentant légal de la société

## 2.2. Identité de l'exploitant du fonds de commerce

Le demandeur est-il également l'exploitant du fonds de commerce ?\*

Oui

Non

Si l'exploitant du fonds de commerce **n'est pas le demandeur ou s'il y a plusieurs exploitants du fonds de commerce**, renseignez l'identité de chaque exploitant du fonds de commerce à l'aide de l'**annexe 2.2**.

Un exemplaire de l'**annexe 2.2** par exploitant du fonds de commerce.

## 2.3. Identité du représentant légal du fonds de commerce

Le demandeur est-il également le représentant légal du fonds de commerce ?\*

Oui

Non

Si le représentant légal du fonds de commerce **n'est pas le demandeur ou s'il y a plusieurs représentant légaux**, renseignez l'identité de chaque représentant légal du fonds de commerce à l'aide de l'**annexe 2.1**.

Un exemplaire de l'**annexe 2.1** par représentant légal du fonds de commerce

## 2.4. Information sur la forme juridique de l'entreprise

Quelle est la forme juridique de l'entreprise visée par la demande de licence ?\*

Personne physique

Personne morale

### 3. Informations sur l'activité de l'entreprise

#### INFORMATIONS

Le tabagisme comprend, les produits et composants du tabac et/ou du vapotage.

- Produit du tabac : produit destiné à être fumé, chauffé, prisé, mâché, sucé ou consommé de quelque manière que ce soit, avec ou sans accessoires, dès lors qu'il est, même partiellement, constitué de tabac, ainsi que les produits destinés à être fumés même s'ils ne contiennent pas de tabac.
- Composant du tabac : tout composant d'un produit fini du tabac ou des produits connexes, y compris le papier, le filtre, l'encre, les capsules, les colles.
- Produit du vapotage : dispositifs de vapotage y compris les cartouches, réservoirs et dispositifs dépourvus de cartouche ou de réservoir, qui peuvent être utilisés pour l'inhalation ou la consommation d'aérosol ou de vapeur contenant ou non de la nicotine. Cela comprend les dispositifs de recharge (récipients destinés à recharger les dispositifs de vapotage) ainsi que les dispositifs de recharge (toute pièce, matériel, ou tout autre élément destiné à changer ou remplacer en partie ou en totalité un dispositif de vapotage).
- Composant du vapotage : tout composant destiné à être inhalé ou consommé dans un dispositif de vapotage ou tout composant, y compris la batterie, la pile, la résistance, le réservoir, permettant l'utilisation de ces dispositifs.

#### Commercialisez-vous actuellement des produits et/ou composants du tabagisme ?\*

Cochez la mention applicable

**Oui** (*renseignez les produits et composants du tabagisme commercialisés à la question suivante*)

**Non** (*prenez directement le type d'activité de votre structure*)

#### Si oui, veuillez renseigner l'ensemble des produits et composants du tabagisme commercialisés.

- Familles de produits et/ou composants du tabac
- Famille de produits et/ou composants du vapotage

## INFORMATIONS

Activité principale : le chiffre d'affaire issu de la commercialisation de produits et composants du tabagisme est **égal ou supérieur à 70%** du chiffre d'affaire total

Activité annexe : le chiffre d'affaire issu de la commercialisation de produits et composants du tabagisme est **inférieur à 70%** du chiffre d'affaire total

**Actuellement, quel type d'activité représente la commercialisation de produits et composants du tabagisme pour votre structure ?**

Cochez la mention applicable, une seule réponse possible

Activité principale

Activité annexe

**Veillez sélectionner le(s) code(s) douanier(s) correspondant(s) à votre activité :**

Selon la nomenclature des codes douaniers répertorié par l'Institut de la Statistique de Polynésie française :

- Le code 4726Z correspond à la commercialisation des produits et composants du tabagisme (tabac et vapotage)

- Le code 4649Z correspond au commerce des produits et composants du vapotage

- Le code 4635Z correspond au commerce de produits et composants du tabac

Code 4726Z : commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé

Code 4649Z : commerce de gros d'autres biens domestiques

Code 4635Z : commerce de gros de produits à base de tabac

Mon activité n'est inscrite dans aucun code

## 4. Demande de licence(s)

### INFORMATIONS

Chaque type d'activité (importation, fabrication ou vente au détail) fait l'objet d'une licence distincte, délivrée au nom de la personne physique ou morale concernée.

- **1. Licence d'importation :**

Autorise l'**importation, la mise à la consommation, la détention en vue de la vente et la vente en gros** des produits et composants du tabagisme.

Toute vente en gros doit faire l'objet d'une inscription dans un **registre** tenu à jour et mis à disposition des autorités de contrôle. Il comportant notamment le nom et l'adresse de l'acheteur, son numéro de licence de vente au détail, ainsi que les références et quantités des produits vendus.

Le titulaire d'une licence d'importation peut également solliciter une licence de vente au détail, ces deux types de licences étant cumulables.

- **2. Licence de fabrication :**

La licence de fabrication distingue :

- La fabrication de produits et composants du **tabac** ;
- La fabrication de produits et composants du **vapotage**.

Chaque licence de fabrication doit être accompagnée d'une **documentation technique**, pour le tabac et/ou le vapotage selon le choix de la licence de fabrication.

Cette documentation porte sur la **composition des produits, leurs émissions, les données toxicologiques des composants et des émissions, ainsi que le processus de fabrication**.

Le titulaire d'une licence de fabrication peut également solliciter une licence de vente au détail, ces deux types de licences étant cumulables.

- **3. Licence de vente au détail :**

Permet la **vente au détail, la mise en vente au détail ou la détention en vue de la vente au détail**.

Cette licence est **délivrée pour un lieu de vente déterminé** et ne vaut que pour ce seul établissement.

Tout opérateurs souhaitant exploiter plusieurs points de vente doit solliciter **une licence distincte** pour chacun d'entre eux.

**Cochez la(les) licence(s) souhaitée(s) pour la présente demande.\***

Plusieurs valeurs possibles

- Licence d'importation (remplir la partie "4.1. Licence d'importation")
- Licence de fabrication - Tabac (remplir la partie "4.2.1. Licence de fabrication de produits et composants du tabac")
- Licence de fabrication - Vapotage (remplir la partie "4.2.2. Licence de fabrication de produits et composants du vapotage")
- Licence de vente au détail (remplir la partie "4.3. Licence de vente au détail")



## 4.1. Licence d'importation

### INFORMATIONS

La licence d'importation autorise **l'importation, la mise à la consommation, la détention en vue de la vente et la vente en gros** des produits et composants du tabagisme.

Le titulaire d'une licence d'importation peut également solliciter une licence de vente au détail, ces deux types de licences étant cumulables.

Une licence ne peut concerner qu'un seul établissement. Si vous souhaitez faire une demande de licence d'importation pour plusieurs établissements, merci d'imprimer et de renseigner un exemplaire de cette page (4.1. Licence d'importation) par établissement concerné par la licence.

**Nom commercial de l'établissement (si distinct de la dénomination sociale) ?**

**Adresse géographique de l'établissement.\***

Veillez renseigner une adresse géographique exacte.

**Commune de l'établissement.\***

**Veillez sélectionner le(s) produit(s) et composant(s) du tabagisme commercialisé(s).\***

Vous pouvez cocher plusieurs produits et composants.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Dispositifs (vapotage)      | <input type="checkbox"/> Produits avec tabac                 |
| <input type="checkbox"/> Liquides (vapotage)         | <input type="checkbox"/> Produits sans tabac                 |
| <input type="checkbox"/> Base de nicotine (vapotage) | <input type="checkbox"/> Produits à base de nicotine (tabac) |
| <input type="checkbox"/> Composants (vapotage)       | <input type="checkbox"/> Composants du tabac                 |
| <input type="checkbox"/> Accessoires (vapotage)      | <input type="checkbox"/> Accessoires (tabac)                 |



## 4.2. Licence de fabrication de produits et composants du tabagisme

### 4.2.1 Licence de fabrication de produits et composants du tabac

#### INFORMATIONS

Chaque **licence de fabrication de produits et composants du tabac** doit être accompagnée d'une **documentation technique**.

Le titulaire d'une licence de fabrication peut également solliciter une licence de vente au détail, ces deux types de licences étant cumulables.

Une licence ne peut concerner qu'un seul établissement. Si vous souhaitez faire une demande de licence de fabrication de produits et composants du tabac pour plusieurs établissements, merci d'imprimer et de renseigner un exemplaire de cette page (4.2.1. Licence de fabrication de produits et composants du tabac) par établissement concerné par la licence.

**Nom commercial de l'établissement (si distinct de la dénomination sociale) ?**

**Adresse géographique de l'établissement.\***

Veuillez renseigner une adresse géographique exacte.

**Commune de l'établissement.\***

**Veillez sélectionner le(s) produit(s) et composant(s) du tabagisme commercialisé(s).\***

Vous pouvez cocher plusieurs produits et composants.

- Produits avec tabac
- Produits sans tabac
- Produits à base de nicotine (tabac)
- Composants du tabac
- Accessoires (tabac)



## 4.2.2. Licence de fabrication de produits et composants du vapotage

### INFORMATIONS

Chaque **licence de fabrication de produits et composants du vapotage** doit être accompagnée d'une **documentation technique**.

Le titulaire d'une licence de fabrication peut également solliciter une licence de vente au détail, ces deux types de licences étant cumulables.

Une licence ne peut concerner qu'un seul établissement. Si vous souhaitez faire une demande de licence de fabrication de produits et composants du vapotage pour plusieurs établissements, merci d'imprimer et de renseigner un exemplaire de cette page (4.2.2. Licence de fabrication de produits et composants du vapotage) par établissement concerné par la licence.

**Nom commercial de l'établissement (si distinct de la dénomination sociale) ?**

**Adresse géographique de l'établissement.\***

Veillez renseigner une adresse géographique exacte.

**Commune de l'établissement.\***

**Veillez renseigner les produits et composants du tabac ou les produits et composants du vapotage visés pour la fabrication.\***

Cochez la(les) mention(s) applicable(s), plusieurs valeurs possibles

- Dispositifs (vapotage)
- Liquides (vapotage)
- Base de nicotine (vapotage)
- Composants (vapotage)
- Accessoires (vapotage)



### 4.3. Licence de vente au détail

#### INFORMATIONS

La licence de vente au détail permet la vente au détail, la mise en vente au détail ou la détention en vue de la vente au détail.

Sans préjudice de droits régulièrement acquis, nulle structure de vente au détail des produits et composants du tabagisme ne peut être installée dans une zone protégée au sens de l'article LP.250-1 de code des débits de boisson.

Cette licence est délivrée pour un lieu de vente déterminé et ne vaut que pour ce seul établissement. Si vous souhaitez exploiter plusieurs points de vente, merci d'imprimer et de renseigner un exemplaire de cette page (4.3 Licence de vente au détail) par établissement concerné.

**Nom commercial de l'établissement (si distinct de la dénomination sociale) ?**

**Adresse géographique de l'établissement.\***

Veillez renseigner une adresse géographique exacte.

**Commune de l'établissement.\***

**Géolocalisation.\***

Veillez indiquer les coordonnées GPS exactes de votre structure.

**La présente demande de licence de vente au détail concerne-t-elle une structure nouvellement créée?\***

Oui

Non

**Veillez renseigner le type d'activité de commercialisation de produits et composants du tabagisme relatif à la licence.\***

Une seule valeur possible

Activité principale

Activité annexe



## 5. Demande de dérogation d'exposition

### INFORMATIONS

Les structures dont la vente au détail de produits ou composants du tabagisme constitue l'activité principale peuvent demander une dérogation d'exposition de ces produits et composants, sous réserve :

- d'obtention d'une licence de vente au détail pour l'établissement visé ;
- d'interdire l'accès de l'établissement aux mineurs ;
- qu'aucun produit ou composant ne soit visible depuis l'extérieur de l'établissement.

L'interdiction d'accès aux mineurs doit être affichée de manière visible et lisible à l'entrée de la structure.

Pour procéder à une **demande de dérogation** relative à une demande de licence de vente au détail formulée dans le présent formulaire, merci de remplir le formulaire de demande de dérogation et de **le joindre à ce dossier de demande de licence**.

Pour procéder à une **demande de dérogation** relative à une demande de licence de vente au détail précédemment formulée dans un formulaire déjà déposé, merci de remplir **uniquement le formulaire de demande de dérogation** en précisant le **numéro de la licence** correspondante ou, à défaut, le **numéro de dossier** de la demande de licence.

## 6. Attestations

**Je certifie de l'exactitude des renseignements mentionnés dans le présent formulaire.\***

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Engagement Je m'engage à communiquer toutes mises à jour des informations mentionnées.\***

Cochez la mention applicable

Oui

Non



# Annexe 1

## Identité du propriétaire du fonds de commerce

Veillez remplir les informations d'identité du propriétaire dans les cas suivants :

- Le demandeur n'est pas le propriétaire du fonds de commerce
- Le fonds de commerce a plusieurs propriétaires (remplir un exemplaire par identité)

### Civilité

Madame

Monsieur

### Nom

### Nom d'usage

### Prénom

### Numéro de téléphone

### Adresse électronique

### Boite postale

### Commune de la boite postale

### Qualité du propriétaire du fonds de commerce

Cochez la(les) mention(s) applicable(s), plusieurs valeurs possibles

Propriétaire exploitant à titre individuel

Locataire gérant

Gérant mandataire

Représentant légal de la société



# Annexe 2.1

## Identité et qualité de (ou des) représentant(s) légal(aux) du fonds de commerce

Veillez remplir les informations d'identité du représentant légal et de l'exploitant du fonds de commerce dans les cas suivants :

- Le demandeur n'est pas l'exploitant du fonds de commerce
- Le fonds de commerce a plusieurs exploitants (remplir un exemplaire par identité)

### Représentant légal

#### Civilité

Madame

Monsieur

#### Nom

#### Nom d'usage

#### Prénom

#### Téléphone

#### Adresse électronique

#### Boite postale

#### Commune de la boite postale

#### Qualité du représentant légal du fonds de commerce

Cochez la(les) mention(s) applicable(s), plusieurs valeurs possibles

Propriétaire exploitant à titre individuel

Locataire gérant

Gérant mandataire

Représentant légal de la société



## Annexe 2.2

### Identité et qualité de (ou des) l'exploitant(s) du fonds de commerce

Veillez remplir les informations d'identité du représentant légal et de l'exploitant du fonds de commerce dans les cas suivants :

- Le demandeur n'est pas l'exploitant du fonds de commerce
- Le fonds de commerce a plusieurs exploitants (remplir un exemplaire par identité)

#### Exploitant(s)

##### Civilité

Madame

Monsieur

##### Nom

##### Nom d'usage

##### Prénom

##### Téléphone

##### Adresse électronique

##### Boite postale

##### Commune de de la boite postale

##### Qualité de l'exploitant du fonds de commerce

Cochez la(les) mention(s) applicable(s), plusieurs valeurs possibles

- Propriétaire exploitant à titre individuel
- Locataire gérant
- Gérant mandataire
- Représentant légal de la société



# Annexe 3

## Pièces justificatives à joindre en complément du dossier

### ▪ Pour toutes les demandes

Pièce d'identité du demandeur

Carte nationale d'identité (uniquement le recto), passeport, titre de séjour ou autre justificatif d'identité.

Pièce d'identité de chaque propriétaire renseigné (hors demandeur)

Carte nationale d'identité (uniquement le recto), passeport, titre de séjour ou autre justificatif d'identité.

Pièce d'identité de chaque exploitant du fonds de commerce renseigné (hors demandeur)

Carte nationale d'identité (uniquement le recto), passeport, titre de séjour ou autre justificatif d'identité.

Pièce d'identité de chaque représentant légal du fonds de commerce renseigné (hors demandeur)

Carte nationale d'identité (uniquement le recto), passeport, titre de séjour ou autre justificatif d'identité.

Copie de l'acte juridique établissant le droit d'exploiter le fonds de commerce :

- Le contrat de location-gérance ;
- Le contrat ou acte de mandat confiant la gestion ou l'exploitation du fonds ;
- Ou tout autre acte équivalent conférant à l'exploitant la qualité pour exercer l'activité.

### ▪ Si la forme juridique de l'entreprise correspond à une personne physique

Pièce d'identité de la personne physique

Carte nationale d'identité (uniquement le recto), passeport, titre de séjour ou autre justificatif d'identité.

Extrait K de moins de 3 mois

### ▪ Si la forme juridique de l'entreprise correspond à une personne morale

Pièce d'identité de la personne morale

Carte nationale d'identité (uniquement le recto), passeport, titre de séjour ou autre justificatif d'identité.

Extrait Kbis de moins de 3 mois

Déclaration de création ou de modification de l'entreprise datant de moins de 6 mois

Dans le cas où l'entreprise est en cours d'immatriculation ou de modification, veuillez fournir la déclaration : M1, M2, P1, P2 délivrée par le Centre de Formalités des Entreprises (CFE).

### ▪ Pour une demande de licence de fabrication

Documentation technique du ou des produits et composants du tabac fabriqués, comprenant :

- La méthode d'analyse ;
- La composition ;
- Les émissions ;
- Les données toxicologiques des composants et des émissions ;
- Le processus de fabrication.

Documentation technique du ou des produits et composants du vapotage fabriqués, comprenant :

- La méthode d'analyse ;
- La composition ;
- Les émissions ;
- Les données toxicologiques des composants et des émissions ;
- Le processus de fabrication.